

» artificielle ou de machine pensante sont trompeurs

PHILOSOPHIE SACHA CORNUEL-MERVEILLE 7 JANVIER 2026 0





connexionniste), on retrouve donc des analogies entre esprit et programme ou entre cerveau et ordinateurs. Or ces analogies, une fois sorties de leurs fonctions méthodologiques et de leurs champs scientifiques, deviennent très problématiques, surtout quand elles se transforment en identités ontologiques et alimentent des discours idéologiques. Dans les discours transhumanistes qui se développent aux États-Unis dans les années 1990, on parle de machines intelligentes ou de machines spirituelles, comme si les machines pouvaient penser ! Cette idée est encore très présente chez les entrepreneurs de la Silicon Valley, à travers l'idée de singularité technologique, ce moment de bifurcation ou apparaîtra une superintelligence artificielle générale surpassant les capacités humaines ou encore l'idée du téléchargement de l'esprit sur des supports électroniques, qui est censé ouvrir à l'immortalité. C'est une véritable métaphysique dualiste qui est à l'œuvre ici : si la pensée peut être exportée dans des machines, alors c'est qu'il existe une pensée indépendante du corps vivant et désirant, or une telle idée a été philosophiquement déconstruite depuis longtemps. De plus, cette anthropomorphisation des machines aussi des enjeux politiques : certains entrepreneurs prétendent pouvoir développer des « thérapeutes IA » ou des « enseignants IA », qui auraient vocation à remplacer les individus pratiquant ces savoirs. On voit bien le risque : une fois l'esprit attribué à



ant par du capital fixe – c'est la logique d'exploiter le terme d'intelligence artificielle et d'algorithmes computationnels, comme nous l'avons vu avec [Giuseppe Longo](#), mathématicien, dans son livre *La machine et la logique*.

de la machine ». Dans le cas des IA pas les mêmes résultats si vous posez eux modèles n'ont pas été entraînés ou mes critères : ils implémentent des de différentes, qui conditionneront ensuite un pouvoir exercé sur leurs esprits par ce que Simondon souligne également, tout-puissant, ce sont en fait les humains qui tentent leurs fantasmes de contrôle et de déshé « de l'Intelligence Artificielle (IA). Les implications éthiques et humaines qu'elle implique. Quelles sont les conséquences pour celle-ci ?

elle » ou de « machine pensante » sont souvent mal comprises et peu définies et au premier abord comme des infrastructures industrielles et les logiciels génératrices automatiques de textes, dangers d'un point de vue écologique. Du fait que tout d'abord, ces systèmes nécessitent immenses de calculs sur des milliards de puces et des microprocesseurs et en plus de *data centers*. Cela implique ainsi qu'une très grande consommation d'énergie (*data centers* consomment beaucoup d'énergie à travers leur système de refroidissement), et entraînent de l'accès à l'électricité et à l'eau et aux ressources accaparées par les géants du secteur. Le livre.

Le secteur et sociale, les industries d'IA sont de nouvelles formes d'exploitation du travail au Kenya, les travailleurs sous-payés pour faire le tri dans les déchets et de souffrir de troubles et de maladies. Face à tous les contenus violents ou contenus massifs de données. Enfin, les données d'entraînement sont des données produites par les utilisateurs (lecteurs, contributeurs à Wikipédia, etc.) qui ne sont pas renouvelées car les calculs probabilistes sur elles, donc la diversité culturelle. C'est d'ailleurs la raison

pour laquelle Jean Cattan et Célia Zolynski, spécialistes du droit du numérique, avaient décrit ces dispositifs comme des « intelligences artificielles extractives » [dans l'un de leurs articles](#).

Les préoccupations liées aux effets des nouvelles technologies sur les esprits ne datent pas d'hier. Comment le mythe égyptien de Theuth et de Thamous raconté par Platon dans le *Phèdre* peut-il nous éclairer aujourd'hui ?

Dans le dialogue intitulé le *Phèdre*, Platon évoque le mythe égyptien de l'origine de l'écriture, dans lequel le dieu Theuth, inventeur de l'écriture, prétend avoir trouvé un remède pour la mémoire et pour l'instruction, car la technique de l'écriture permet de conserver une grande quantité de savoirs et de les transmettre de génération en génération, en dépit de la disparition des vivants. Mais le roi Thamous à qui il présente son invention lui fait remarquer les effets potentiellement toxiques de cette nouvelle technique : les citoyens risquent de déléguer leurs mémoires aux supports écrits, de cesser d'exercer leurs facultés psychiques ou cognitives, donc de perdre la mémoire qu'ils croyaient augmenter. Par ailleurs, s'ils ne retiennent pas par eux-mêmes, ils ne pourront plus interpréter et renouveler les savoirs – l'évolution culturelle se voit menacée. Enfin, cette délégation des capacités mémorielles et réflexives sera profitable aux sophistes, qui maîtrisent très bien les techniques de l'écriture et de la rhétorique, et qui s'en servent pour manipuler les esprits des citoyens, fascinés par leurs discours persuasifs.

Dans une certaine mesure, ces trois risques de délégation des capacités, de stérilisation culturelle et de manipulation des opinions se rejouent aujourd'hui. Tout d'abord, à force de nous reposer sur des générateurs automatiques de textes, d'images ou de sons, nous risquons d'abandonner nos capacités expressives à des systèmes algorithmiques. Comme ceux-ci fonctionnent sur la base de calculs probabilistes, il existe aussi des risques d'uniformisation et de standardisation importants, car ce sont toujours les données les plus répandues qui sont valorisées – les exceptions se voient éliminées, alors que ce sont elles qui permettent l'évolution culturelle. Enfin, on retrouve le risque de la manipulation des opinions, avec la génération automatique de fausses informations en quantité industrielle, mais aussi avec l'alimentation de faux comptes qui servent à mettre en valeur des contenus qui sont ensuite amplifiés par les algorithmes de recommandation et diffusés viralement.

L'écriture algorithmique permise par l'IA risque de nous désapprendre à lire et à écrire, à parler et à penser. Pourriez-vous revenir sur cette « prolétarisation de l'expression » que vous redoutez ?

Ce terme de « prolétarisation » vient du philosophe Bernard Stiegler, qui s'inspire lui-même de Marx : cette notion désigne la perte de savoir à travers son extériorisation dans un dispositif technique. Pour Marx, l'artisan se prolétarise lorsque ses savoir-faire sont extériorisés dans les automatismes mécaniques des machines-outils : dès lors, il ne les pratique plus lui-même mais son corps se voit soumis aux injonctions de la machine. De même, aujourd'hui, les citoyens se prolétarisent lorsque leurs savoir-penser sont extériorisés dans les automatismes computationnels des services numériques : ils ne les pratiquent plus eux-mêmes mais leurs esprits se voient soumis aux injonctions des algorithmes. Par exemple, lorsque l'algorithme de recommandation d'une plateforme me recommande un contenu, je délègue ma capacité de décision à un système de calcul automatisé. De même, lorsque les algorithmes de génération d'un *chatbot* me résume ou me produit un texte, je délègue ma capacité d'interprétation ou d'expression.

Une [étude par des chercheurs du MIT](#) pré-publiée en 2025 a montré que l'usage de ChatGPT correspondait à une réduction de la connectivité cérébrale et de l'amplitude cognitive : chez les utilisateurs du logiciel, certaines zones cérébrales ne sont plus activées et les individus peinent à les remobiliser lorsqu'ils sont privés de leur prothèse cognitive, ils deviennent moins capables de s'exprimer ou de rédiger par eux-mêmes et cela crée une dépendance à la machine – qui est le produit d'une entreprise privée, pour l'instant gratuit mais qui pourrait aussi devenir payant, une fois que tous les usagers seront devenus dépendants. Enfin, le fait de perdre ses capacités expressives présente de nombreux dangers, notamment car ce sont grâce à de telles capacités que nous pouvons nous relier les uns aux autres en dévoilant nos singularités.

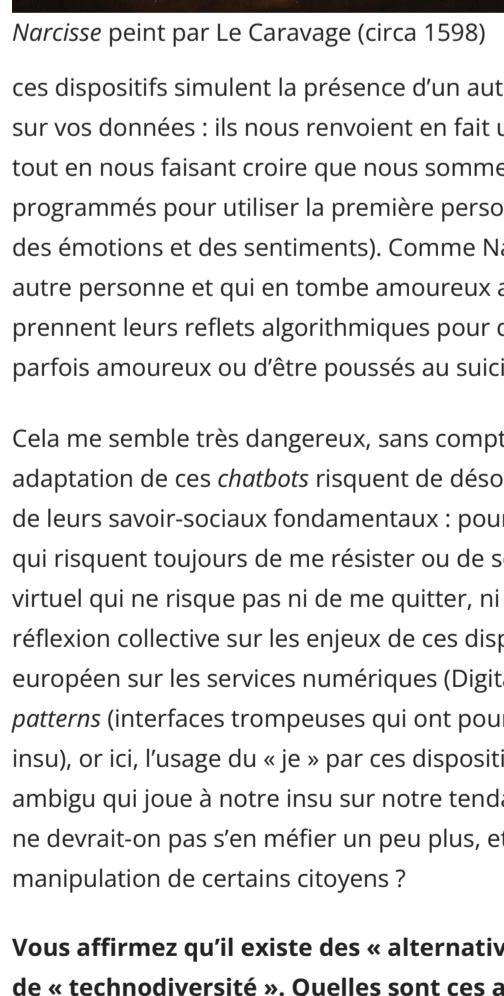


Le philosophe Platon



Les nouvelles technologies, et en particulier les « compagnons IA », nous isolent les uns des autres. Pourriez-vous revenir sur cette « automatisation de l'altérité » qui nous frappe de plein fouet ?

Dans le livre, j'évoque ces nouvelles « industries de la solitude, qui proposent des remèdes à l'isolement à travers des « compagnons virtuels », c'est-à-dire, des chatbots conçus pour



vos opinions. Je parle d'automatisation de l'altérité car là où il n'y a que calculs automatisés un reflet algorithmique de nous-mêmes, face à une personne (car ils sont unne du singulier, le « je » et pour simuler Narcisse, qui prend son reflet pour une avant de se suicider, certains individus d'autres personnes, au point d'en tomber de par ces systèmes.

cer que la disponibilité et la sur-
cialiser les individus et de les déposséder
rquoi me relier et m'attacher aux autres
e séparer si je peux me replier sur un ami
de tomber malade, ni de mourir ? Une
positifs me semble urgente : le règlement
al Services Act ou DSA) interdit les *dark
ur but d'influencer les individus à leur
fs s'apparente à une fonctionnalité
ance à anthropomorphiser les machines –
t la réguler pour éviter que la*

es numériques » à l'IA et vous parlez
lternatives et que recouvre

Elles sont nombreuses, mais j'en évoque quelques-unes qui me semblent particulièrement intéressantes dans le livre : je parle de technologies herméneutiques et contributives qui soutiennent les capacités réflexives et expressives ainsi que les discussions ou délibérations collectives. Par exemple, la plateforme Wikipédia permet la co-construction de savoirs en commun et la plateforme Pol.is permet la délibération autour de propositions politiques : contrairement aux IA génératives, il ne s'agit pas ici de remplacer les capacités réflexives et expressives des individus à travers des systèmes probabilistes opaques, mais de permettre à de très nombreux individus de partager leurs points de vue et de débattre collectivement. Sur un plan un peu différent, je cite l'association Tournesol qui élabore un algorithme de recommandation collaborative de contenus : cet algorithme se base sur les jugements des citoyens, qui évaluent les vidéos en amont en fonction de leur utilité publique, et ce sont les vidéos jugées pertinentes qui sont recommandées (et non les vidéos sensationnelles ou violentes susceptibles de générer des clics et des profits pour l'entreprise numérique qui possède tel ou tel réseau social commercial).